

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

FRAIS DE DÉPLACEMENT D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR (AU QUÉBEC)

Paragraphe 17 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : octobre, novembre, décembre 2018

Nom	Fonction	But de déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
									Montant	Description
Philippe Bourke	Président	Assemblée annuelle de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impact (AQÉI)	2018-11-29	Montréal	88,77					
Julie Forget	Vice-présidente	Livraison de rubans blancs pour la journée nationale de commémoration du drame de l'école Polytechnique	2018-12-05	Québec	56,16 \$					
Julie Forget	Vice-présidente	Assemblée annuelle de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impact (AQÉI)	2018-11-29	Montréal	22,03 \$					
Julie Forget	Vice-présidente	Consultation publique sur la réserve écologique de l'Île-Brion (mandat confié par le ministre)	2018-09-30 2018-10-05	Îles de la Madeleine	611,52 \$	20,17 \$	393,32 \$	263,66 \$		

Les dépenses déclarées sont ceux comptabilisées durant la période visée. Les taxes (TPS et TVQ) sont exclues de chaque dépense s'il y a lieu